

EMA 15 - Equipe Mobile Autisme Enfants Adultes

Services d'accompagnement médico-social et sanitaire - Auvergne-Rhône-Alpes

1 rue Laparra de Fieux - Aurillac - 15000 - AURILLAC

Téléphone : 06 30 41 73 89

Courriel : ema@adapei15.com

Fonctionnement

Type d'établissement	Equipe Mobile
Intitulé de l'agrément	Adapei du Cantal
Zone géographique concernée	Auvergne Rhône-Alpes, Cantal - 15
Accueil et procédure d'admission	
Profil des personnes accueillies	L'EMA 15 intervient auprès de personnes autistes dès l'âge de 6ans. De plus, elle peut intervenir auprès des accompagnants de l'usagé.
Modalité d'admission	L'intervention se fait avec l'accord de la personne et/ou du représentant légal. L'EMA 15 n'intervient pas dans les situations d'urgence et n'a pas de compétences pour diagnostiquer l'autisme.
Composition de l'équipe	
Commentaire(s) composition de l'équipe	Equipe pluridisciplinaire spécialisée dans l'autisme (psychologues, éducateurs spécialisés, et aides médico-psychologiques) qui au besoin fait appel à des partenaires (travailleurs sociaux, personnels médicaux et paramédicaux).

Modalités d'accompagnement

Description des interventions proposées	Aider à la mise en place d'un programme adapté et évalué en accord avec le projet de vie existant de la personne. Aider à la compréhension et la gestion des comportements inadaptés. Favoriser le maintien de la personne dans son lieu de vie habituel, prévenir
---	--

les ruptures de parcours, et préparer des orientations et réorientations.

Prévenir les hospitalisations inadaptées et un soutien des accompagnants lors des retours d'hospitalisation.

Soutenir les familles dans la compréhension des situations difficiles.

Partager des connaissances et des compétences vers les accompagnants dans le respect des recommandations des bonnes pratiques professionnelles (ANESM, HAS).

Commentaire(s) sur les actions auprès des familles

Des fiches de demande d'intervention sont téléchargeables sur le site du CRA Auvergne : www.cra-auvergne.com

Information(s) complémentaire(s)

L'EMA 15 intervient sur l'ensemble du département du Cantal.
Les interventions peuvent se dérouler dans tous les lieux de vie de la personne avec autisme ou TSA :
Milieu ordinaire (établissements scolaires, de loisirs, professionnels, ...).
A domicile.
En établissements et services médico-sociaux.